



PROVINCE DE QUÉBEC

**MUNICIPALITÉ D'YAMACHICHE
M.R.C. DE MASKINONGÉ**

AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE :**

À l'effet que le conseil municipal de la Municipalité d'Yamachiche adoptera les prévisions budgétaires 2022 lors d'une séance extraordinaire qui sera tenue le lundi 13 décembre 2021, immédiatement après la séance extraordinaire du lundi 13 décembre 2021 de l'adoption du programme triennal des dépenses en immobilisation pour les années 2022-2023-2024.

Tous les intéressés peuvent assister à la séance extraordinaire du lundi 13 décembre 2021 qui se tiendra à l'hôtel de ville de la municipalité d'Yamachiche, situé au 366, rue Sainte-Anne, à Yamachiche, à 19 h 30.

Les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget.

**DONNÉ À YAMACHICHE CE 24^e JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE DE L'AN DEUX MILLE VINGT
ET UN.**

Marie-France Boisvert
Directrice générale et secrétaire-trésorière